

QUOI DE NEUF semaine 30 à 35



Bonne rentrée à toutes et tous, les NS BOagri et le JORF de la période estivale.

BOAGRI N° 30 à 35 du 18-07-2024 au 29-08-2024

Conseiller Formation continue :

- Cette note rappelle le cadre de la mission de conseiller en formation continue (CFC) et fixe pour l'année scolaire 2024-25 la procédure d'appel à candidature pour percevoir l'indemnité de CFC.

[NS-2024-453/telechargement](#)

Métiers de l'éducation :

- Cette instruction précise les modalités de mises en œuvre dans les établissements d'enseignement agricole, sur l'année scolaire 2024-2025, de moments forts en faveur des valeurs de la République et de dispositions garantissant son respect.

[NS 2024-484](#)

- Organisation de la formation des agents chargés de l'accompagnement des élèves en

situation de handicap (AESH).

[NS 2024-437/telechargement](#)

- Organisation et évaluation de l'année de stage des professeurs stagiaires recrutés par la voie des concours externes et internes PCEA et PLPA, par la voie de la liste d'aptitude d'accès au corps des PCEA et par la voie contractuelle en vue de leur titularisation dans les corps des PCEA et des PLPA en application de l'article 352-4 du code général de la fonction publique. Calendrier de formation pour l'année scolaire 2024-2025.

[NS 2024-465](#)

- Organisation et évaluation de l'année de stage des conseillers principaux d'éducation (CPE) stagiaires recrutés par la voie des concours interne et externe d'accès à ce corps. Calendrier de formation pour l'année scolaire 2024-2025.

[NS-2024-464/telechargement](#)

- Contenu du livret scolaire ou de formation des candidats à l'examen des spécialités du baccalauréat professionnel délivrées par le ministère chargé de l'agriculture.

[NS 2024-442/telechargement](#)

CFPPA :

- Décision du 19 juillet 2024 relative à l'organisation de la commission nationale de labellisation QualiFormAgri et fixant la liste des personnes habilitées à conduire des audits au sein des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles

[Lien vers la décision](#)

Enseignement supérieur :

- Composition de la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA)

[Lien vers l'arrêté](#)

- Publication d'une décisions du CNESERAAV statuant en matière disciplinaire

[Décision-2024-458/telechargement](#)

- Arrêté du 30 juillet 2024 portant nomination au conseil scientifique de l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse (ENVT)

[Lien vers l'arrêté](#)

Mobilité

- Les postes sont publiés sur le site dédié Rejoignez-nous, le site permet de retrouver l'ensemble des postes ouverts aux titulaires et contractuels (hors enseignement pour la première année) :

[Les offres d'emploi du MASA](#)

[Les résultats : mobilité générale et au fil de l'eau](#)

(Sur le site recrutement.agriculture.gouv.fr : « Rejoindre le ministère »/ « postulez à nos offres d'emploi »/ « Je consulte les calendriers et les résultats de la mobilité »

[Lien vers le calendrier des mobilités au "fil de l'eau"](#)

Calendrier 2024 payes et pensions :

[Lien du calendrier des payes et pensions 2024](#)

JORF

[Arrêté du 16 juillet 2024 fixant les conditions dans lesquelles les établissements d'enseignement agricole peuvent délivrer à leurs apprenants une attestation d'aptitude à la conduite en sécurité valant le certificat d'aptitude à la conduite en sécurité \(CACES®\)](#)

[Arrêté du 20 juin 2024 portant création de l'option « conduite d'un élevage de production avicole » du certificat de spécialisation agricole et fixant ses conditions de délivrance](#)

[Arrêté du 19 juillet 2024 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole spécialité « gestion et maîtrise de l'eau »](#)

[Arrêté du 16 juillet 2024 modifiant l'arrêté du 29 mars 2019 relatif aux familles de métiers pour les spécialités du baccalauréat professionnel relevant de l'article D. 337-53 du code de l'éducation](#)

[Arrêté du 19 juillet 2024 relatif aux modalités de la période transitoire liées à la rénovation du brevet de technicien supérieur agricole des spécialités « aquaculture » et « aménagements paysagers »](#)

[Arrêté du 19 juillet 2024 portant publication de la liste des organismes de formation habilités à mettre en œuvre l'action de formation professionnelle continue pour les personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques](#)

[Arrêté du 19 juillet 2024 relatif aux modalités de la période transitoire liées à la rénovation du brevet de technicien supérieur agricole des spécialités « gestion et protection de la nature » et « gestion forestière »](#)

[Décret n° 2024-857 du 31 juillet 2024 modifiant le décret n° 2014-625 du 16 juin 2014 fixant l'échelonnement indiciaire de certains corps et emplois du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt](#)

[Mme Hélène POIRIER, est nommée directrice de l'Ecole nationale supérieure des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement \(Institut Agro Dijon\), école interne de l'Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement \(l'Institut Agro\), à compter du 1er septembre 2024, pour une durée de cinq ans.](#)

ACTUS CHLOROFIL

- Guide et modèle de formulaire "droit à l'image"

[Usage du numérique dans les établissements](#)

[Doctrines techniques du numérique pour l'éducation](#)

- BTSA Aménagements paysagers, Aquaculture, Gestion forestière et Gestion et protection de la nature

[Fiches de compétences](#)